



## **CPE : NE VOTEZ PAS CONTRE VOUS !**

Maison des Syndicats - Barre 65-66 - Porte 505

01.44.27.25.27

<http://www.sud-su.fr/>

[sud@sud-su.fr](mailto:sud@sud-su.fr)

A SUD Education Sorbonne Université, nous refusons de nous présenter aux élections pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE).

La CPE est consultée sur toutes les questions individuelles relatives à la carrière des fonctionnaires BIATSS. Son rôle, purement consultatif, consiste à préparer les travaux des commissions administratives paritaires académiques (CAPA) et nationales (CAPN).

SUD Education est opposé à la cogestion de la carrière des personnels par les syndicats, que ce soit pour les BIATSS et ITA, les enseignants-chercheurs ou chercheurs, les enseignants du primaire ou du secondaire, ou les personnels ATSS. Un élu syndical n'a pas à juger des qualités relatives des salariés. La pression (sur les avancements, les primes...) favorise les pratiques de négociation et de compromis qui conduisent à un syndicalisme clientéliste. Nous dénonçons ces pratiques qui n'ont rien à envier à celles de la direction.

Les avancements, promotions et primes au mérite génèrent des injustices qui divisent les personnels et sont sources de souffrance au travail. Comment pourrait-il en être autrement ? En effet, s'il est facile de mesurer la "manière de servir", il n'existe pas de critères objectifs pour évaluer le travail (lire C. Dejours<sup>1</sup>).

A ce travail mesquin et interminable de tri des dossiers, nous préférons défendre les "vrais" intérêts des personnels. Nous luttons pour des salaires décents (actuellement le salaire d'embauche en catégorie C atteint à peine le SMIC !) et un cadre de travail normal, sans restructurations délétères, où chacun(e) dirige son activité librement, en accord avec sa conscience professionnelle, dans le cadre du service public d'enseignement et de recherche.



### **Augmentons les salaires, et surtout ceux du bas de l'échelle !**

A SUD Education, nous défendons tous les personnels, syndiqués ou non, et nous pensons que leurs intérêts ne peuvent être défendus dans des commissions locales aux délibérations forcément opaques et biaisées. Nous demandons que les comptes-rendus des réunions de la CPE soient rendus publics et ferons entendre notre voix pour défendre les conditions de travail de tous.

**REFUSEZ LA CPE, INEGALITAIRE ET ANTIDEMOCRATIQUE !**  
**Avec SUD Education, VOTEZ NUL au scrutin de la CPE lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018 !**

<sup>1</sup>Christophe Dejours, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, Paris, INRA Editions, 2003.